

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 16 décembre 2022

Keolis renouvelé à Dijon pour le contrat de mobilité globale de la métropole

- **Dijon métropole renouvelle sa confiance à Keolis pour l'exploitation de son contrat de « mobilité globale ». Unique en France, ce contrat regroupe sous la marque *DiviaMobilités* le transport public, le stationnement automobile et les services vélos.**
- **La nouvelle délégation de service public débutera le 1^{er} janvier 2023 pour une durée de sept ans.**
- **Keolis accompagnera Dijon métropole dans le développement de son offre de mobilité globale innovante, ainsi que dans ses ambitions en matière de transition énergétique et d'innovation.**

Depuis 2017, Dijon métropole déploie un plan de « mobilité globale » visant à faciliter les déplacements au sein de la métropole, tout en incitant les usagers à opter pour des mobilités douces et partagées en alternative à la voiture individuelle : tramway, bus, vélo ou marche à pied. Dans le cadre du renouvellement de son contrat, Keolis continuera à accompagner la métropole dans l'atteinte de ces objectifs et à accroître la fréquentation des transports en commun, notamment avec une meilleure desserte des pôles d'attractivité. La performance du réseau sera également optimisée avec de nouveaux services de transport à la demande.

Encourager une mobilité multimodale et digitale

Afin de simplifier le passage d'un mode de transport à un autre, l'offre de titres « multimodaux » va être étendue sur le réseau. De même, Keolis accompagnera l'ambition de Dijon métropole d'atteindre une part modale du vélo de 12% d'ici à 2030 grâce à une gamme de services « vélos » diversifiée. Keolis prévoit par ailleurs une modernisation du système de billettique qui permettra l'achat et le rechargement de l'ensemble des titres et des abonnements *DiviaMobilités* directement depuis son smartphone. Pour les clients voyageurs, un compte unique regroupant profil client, achats, réservations, gestion des consommations et favoris facilitera encore le parcours. L'information voyageurs sera également améliorée avec une meilleure intégration dans le calculateur d'itinéraire de l'ensemble des modes - y compris la marche à pied - et une information en temps réel sur les perturbations. Ces nouveautés seront disponibles sur le site et l'application mobile *DiviaMobilités*.

Un réseau novateur, tourné vers la transition énergétique et l'hydrogène

Dijon métropole affiche une ambition forte en matière de transition énergétique avec le développement de la production et de l'usage de l'hydrogène. Keolis accompagnera la collectivité dans la mise en place de son projet qui prévoit le déploiement d'une flotte de bus

roulant à l'hydrogène vert. Le groupe travaille avec la collectivité sur la transformation des ateliers de maintenance, la formation du personnel et la mise en œuvre d'une exploitation optimale de ces nouveaux bus.

Chiffres clés du réseau *Divia Mobilités*

- 2 lignes de tramway
- Réseau de bus : 8 Lianes, 9 lignes urbaines, 9 lignes sur réservation, 5 lignes Flexo, 1 ligne de nuit, une navette de centre-ville,
- 10 parkings en ouvrages, 9 425 places en voirie (après les extensions de janvier 2023)
- 400 vélos en libre-service et 800 vélos en location longue durée

A propos de Keolis

Pionnier dans le développement des transports publics, Keolis est le partenaire des décideurs publics qui souhaitent faire de la mobilité partagée un levier d'attractivité et de vitalité pour leur territoire. Numéro 1 de l'exploitation de métro automatique et de tramway dans le monde, Keolis s'appuie sur une politique d'innovation soutenue et ouverte avec l'ensemble de ses partenaires et avec ses filiales spécialisées – Cykleo, EFFIA, Hove, Keolis Santé, Kisio, – pour renforcer son cœur de métier et développer de nouvelles offres de mobilité partagée innovantes et « sur-mesure » : trains, bus et cars, trolleybus, transport à la demande, services dédiés pour les PMR, navettes fluviales et maritimes, vélos en libre-service et en location longue durée, auto partage, navette autonome 100% électrique,... En France, Keolis est le n°2 du stationnement grâce à sa filiale EFFIA et le n°1 du transport sanitaire depuis la création de Keolis Santé en juillet 2017.

Détenu à 70% par SNCF et à 30% par la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ), le Groupe compte 68 000 collaborateurs répartis dans 13 pays et a réalisé, en 2021, un chiffre d'affaires de 6,3 milliards d'euros. En 2019, 3,4 milliards de voyageurs ont utilisé un service de mobilité partagée proposé par Keolis.

*Keolis est historiquement présent en France et s'est développé en Australie, en Belgique, au Canada, en Chine, au Danemark, au Qatar, aux Etats-Unis, aux Emirats arabes unis, en Inde, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suède

CONTACTS

Margot Reboul

Responsable des relations médias

06 20 40 64 63

margot.reboul@keolis.com

Laurent Gerbet

Directeur médias et e-réputation

06 32 79 38 35

laurent.gerbet@keolis.com

Ladislav Dor

Chargé des relations médias

07 78 35 19 77

ladislav.dor@keolis.com